



Partage communauté, quels sont mes droits ?

Par **betty0147**, le **20/09/2010** à **11:35**

Bonjour,

Partage Communauté.

Suite PV difficultés, non conciliation, donc Procès !

Mon Avocat refuse de me montrer ses conclusions, avant de les présenter au Juge de le Mise en Etat !...

Peut-être, est-ce, parce-que je n'étais pas d'accord, avec ses demandes ?

Mes propres demandes, il n'a pas voulu en prendre note !!!

1- Ne doit-il pas me montrer ses conclusions, si : je lui en fait la demande ?

2- puis-je avoir aussi accès, aux conclusions de la partie adverse, si je les demande à mon Avocat ?

Merci à tous pour votre aide .